

**Cfdt:****FGTE  
CHEMINOTS****400€ DE PLUS SUR LA PAIE DE  
DÉCEMBRE 2023****LA CFDT VOTE POUR LA PPV !**

C'est dans le cadre de la loi du 16 août 2022 portant « mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » que l'entreprise a proposé, dans le projet d'accord de la Négociation Annuelle Obligatoire 2024, le versement d'une **Prime de Partage de la Valeur (PPV)** visant à soutenir le pouvoir d'achat de ses bénéficiaires. L'accord sur les salaires n'ayant pas obtenu les 50% de signatures requis pour qu'il soit applicable en sa totalité, une consultation des élus du CCGPF était programmée ce mercredi 29 Novembre.

### À QUI ?

Tous les salariés à **temps complet** ou à **temps partiel**,

- En CDI ou en CDD
- Les salariés intérimaires en mission au sein de l'une des 5 Sociétés SNCF
- Les salariés en MAD dans des entités extérieures liés par un contrat de travail avec l'une des 5 sociétés SNCF

### VERSEMENT :

Le montant versé sur la paie de décembre 2023 sera de **400€ pour un salarié à temps complet**. Il sera modulé en fonction de la durée du travail prévue au contrat de travail (Temps Partiel) et en fonction de l'ancienneté des salariés dans l'entreprise :

- **100% de la PPV** si le salarié a une ancienneté d'au moins 6 mois
- **50% de la PPV** si le salarié a une ancienneté inférieure à 6 mois et d'au moins 3 mois
- **25% de la PPV** si le salarié a une ancienneté inférieure à 3 mois

### FISCALITÉ :

**Je touche moins de 3 fois le SMIC :**

Exonération de l'impôt sur le revenu, des cotisations sociales et de la CSG-CRDS

**Je touche 3 fois le SMIC ou plus :**

Exonération des cotisations sociales, la prime est soumise à la CSG-CRDS et à l'impôt sur le revenu

**LORS DE LA CONSULTATION  
DES ÉLUS DU CCGPF,  
UNE MAJORITÉ DE  
VOTES FAVORABLES ÉTAIT  
NÉCESSAIRE POUR  
QUE LA PPV SOIT VERSÉE.**

### LES VOTES :

CFDT : A voté Pour  
CGT : N'a pas participé au vote  
UNSA : A voté Pour  
SUD Rail : N'a pas participé au vote

**LA CFDT ET L'UNSA REPRÉSENTANT 100% DES VOTANTS,  
LA PPV EST ACTÉE ET SERA BIEN VERSÉE FIN DÉCEMBRE !**



[www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)



[contact@cfdtcheminots.org](mailto:contact@cfdtcheminots.org)



CFDT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots



CFDTCheminots\_officiel